

**Décret n° 2000-426 du 30 Décembre 2000
portant nomination de certains ministres
conseillers d'ambassades et de missions
permanentes.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

(/u l'Acte Fondamental ;
(/u le décret n° 92-181 du 16 mai 1992 portant statut particulier du cadre des agents des services diplomatiques et consulaires ;
(/u le décret n°92-555 du 19 août 1992 fixant la durée des affectations dans les missions diplomatiques et consulaires ;
(/u le décret n°93-582 du 30 novembre 1993 définissant la carte diplomatique et consulaire de la République du Congo ;
(/u le décret n°94-354 du 3 août 1994 fixant le régime de rémunération applicable aux personnels des services extérieurs du ministère des affaires étrangères et aux personnels des cabinets militaires près les ambassades ;
(/u le décret n°99-268 du 31 décembre 1999 fixant les effectifs du personnel diplomatique et consulaire des ambassades, des missions permanentes et des consulats ;
(/u l'arrêté n°1864 du 19 août 1992 portant codification de la rotation diplomatique ;
(/u le décret 98-130 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du secrétariat général du ministère des affaires étrangères et de la coopération ;
(/u le décret n°98-131 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du ministère des affaires étrangères et de la coopération ;
(/u le décret n°99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article premier : Les agents de l'Etat dont les nom, prénoms et grades suivent sont nommés et affectés dans les ambassades et les missions permanentes de la République du Congo en qualité de ministre conseiller, conformément au tableau qui suit :

AMBASSADES, MISSIONS PERMANENTES		NOM ET PRENOMS	GRADES	OBSERVATIONS
1	ALLEMAGNE	ODZOCKI (Serge Michel)	Journaliste Niveau III	Poste en création
2	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	ONKA MIERE (François)	S.A.E., 7 ^{ème} échelon	Poste en création
3	GABON	MWANIA (Albert)	Ingénieur Ppal des Techn. Industrielles, 5 ^{ème} échelon	Poste en création
4	FEDERATION DE RUSSIE	TSALAKA (Albert)	S.A.E., 6 ^{ème} échelon	Poste en création
5	CHINE	TCHITEMBO-TCHILOEMBA (Ernest)	S.A.E., 4 ^{ème} échelon	Poste en création
6	REPUBLIQUE SUD AFRICAINE	OSSEY (Jean Pierre)	S.A.E., 4 ^{ème} échelon	Poste en création
7	ITALIE	AMBERO (Rufin)	Professeur de C.E.G.	Poste en création
8	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	MOMBOULI (Serge)	Administrateur des SAF	Poste en création
9	MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES	BIABAROH IBORO (Justin)	S.A.E., 4 ^{ème} éch.	Poste en création
10	ANGOLA	BOULOUKOUET (Paul)	S.A.E., 9 ^{ème} échelon	Poste en création

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera inséré au Journal officiel.

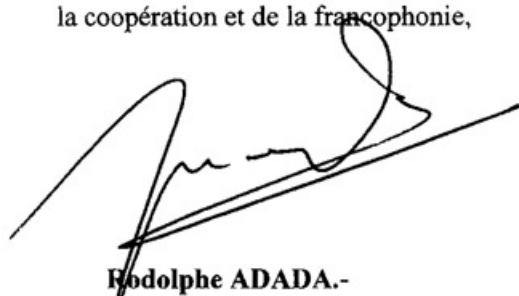
Brazzaville, le 30 Décembre 2000



Denis SASSOU-NGUESSO.-

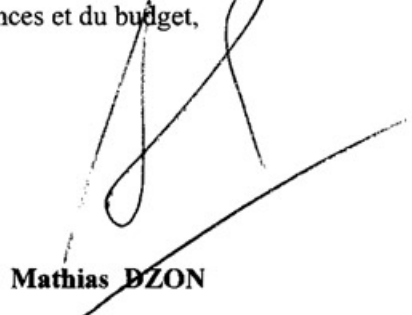
Par le Président de la République,

Le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie,



Rodolphe ADADA.-

Le ministre de l'économie, des finances et du budget,



Mathias DZON